



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Villers-en-Argonne

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de la Nativité de la Sainte-Vierge

Monument(s)

Appellation : Eglise de la Nativité de la Sainte-Vierge

Protection : classement

Arrêté : classement le 11/07/1942

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 11 juillet 1942

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.